

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : **04/02/2026 CMC**

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction Polynésienne de l'Énergie (DPE)
2	LIBELLE DU POSTE : Chargé d'affaires en énergies - Contrôleur des concessions
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962 02 PROGRAMME R.H : 974 04 CODE POSTE : PT0009370 CENTRE DE TRAVAIL : 352
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – Tahiti – Papeete - Bâtiment Bruggmann, 13 avenue Pouvanaa a Oopa
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'agent est chargé d'assurer le suivi et le contrôle du cahier des charges des Délégations de service public (DSP) : contrôle réglementaire, comptable et financier. Il assure également la régulation sectorielle de l'énergie et mène des réflexions sur l'organisation du secteur.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef du bureau réseaux, contrôle, hydrocarbures et électricité
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Matériel informatique ; - Messagerie e-mail ; - Internet ; - Véhicule de service pour les déplacements.
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Disponibilité en matière d'horaires et de déplacements (Tahiti) ; - Forte polyvalence (ingénierie, marchés publics, réglementation, rédaction de documents techniques et/ou administratifs, analyse financière...)
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Contrôler et suivre l'ensemble des DSP dont le Pays est délégant : • Contrôler les états de recettes, vérifier et analyser les états financiers ; conduire des analyses et produire des notes financières, émettre des avis sur la tarification des prestations de production, de transport et de distribution de l'énergie ; • Etablir les modèles de compte-rendu statistiques de l'exploitation ; • Faire respecter les obligations imposées par le cahier des charges des DSP ; - Veiller à la transmission, par les acteurs du système électrique, de leurs conventions et apporter son expertise, notamment sur les projets d'arrêtés relatifs aux tarifs d'achat d'électricité entre gestionnaires de réseaux, ainsi qu'aux modalités d'accès et d'interconnexion ayant un impact sur les charges et les recettes des gestionnaires de réseau ; - Auditer les coûts de raccordement des différents gestionnaires de réseaux et s'assurer de leur pertinence ; - Rédiger des rapports annuels de conformité des activités des délégataires de service public ;

	- Mener des réflexions sur l'avenir du secteur et assurer la régulation du secteur ; - Suivre les travaux relatifs au futur dispositif de régulation sectorielle en matière d'énergie ; - Définir et suivre des indicateurs de qualité de service pour l'ensemble des opérateurs régulés et reporting. Participer au développement d'outils d'alerte et de détections de comportements en désaccord avec le cadre réglementaire ; - Réaliser des études techniques permettant l'analyse des modalités de facturation des raccordements par les gestionnaires de réseau, de la construction des grilles tarifaires et la rémunération des opérateurs pour le secteur de l'énergie ; - Participer aux travaux préparatoires des tarifs réseaux, règles d'accès et d'interconnexion ; - Assurer une veille active sur les changements ou évolutions des réseaux. Suivre les activités de Recherche et développement et l'innovation des opérateurs et accompagner les évolutions de ces derniers.
--	---

14	ACTIVITES ANNEXES : En tant que de besoin, l'agent pourra être amené à faire preuve de polyvalence et à contribuer à des dossiers autres que ceux décrits ci-dessus que le chef de service/la hiérarchie pourrait lui confier.
----	--

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Ingénieur
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Energie

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES :	S	A	E
	- Connaissance du statut de la Polynésie française, de son organisation administrative et des règles de répartition des compétences de l'Etat, du Pays et des communes ;			X
	- Connaissance des acteurs du secteur de l'énergie en Polynésie française ;			X
	- Connaissance des textes réglementaires des secteurs d'activités des énergies et des fondements économiques et juridiques de la régulation sectorielle en matière d'électricité ;			X
	- Maîtrise des technologies des secteurs énergétiques ;			X
	- Maîtrise des règles de présentation comptable des RAD ;		X	X
	- Savoir analyser un compte de résultat, un budget, un document financier ;			X
	- Rigueur et sens de l'organisation ;			X
	- Rédaction de comptes-rendus et de rapports ;			X
	- Animation de réunions, gestion de projets, pilotages d'audits externes et reporting ;			X
	- Capacité d'analyse et de modélisation financière ;		X	
	- Capacité de synthèse sur des dossiers à technicité élevée et de production de tableaux de bord pertinents ;			X
	- Capacité à faire face aux aléas ;			X
	- Connaissance des procédures GEDA en termes de correspondance et de rédaction d'actes publics (arrêtés, convention...) ;		X	
	- Maîtrise de règles du droit public, notamment des procédures de marchés publics en Polynésie française.		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : La connaissance du secteur énergétique local et une expérience dans le domaine des énergies renouvelables et/ou de la maîtrise de l'énergie seraient appréciées. Une expérience dans l'encadrement est également souhaitable.
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	---

20	DUREE D'AFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum
----	---

Le chef de service

Date :

Signature :

L'agent

Date :

Signature :